

De : [Desjardins, Frédéric](#)
À : [Sebareme, Rachel](#); [Chamberland, Marc](#)
Cc : [Pageau, Martine](#)
Objet : RE: Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la MRC de Montmagny – Questions complémentaires – DQ17
Date : 22 juillet 2025 09:28:24
Pièces jointes : [image006.png](#)
[image008.png](#)
[image009.png](#)
[image010.png](#)
[DQ17-FD-SPDM_MTO_18juillet.pdf](#)



Bonjour Mme Sebareme,

Vous trouverez ci-dessous les réponses du ministère du Tourisme aux questions complémentaires (DQ17) soulevées dans le cadre de l'étude des projets de parcs éoliens de Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la MRC de Montmagny.

Question 1 :

Avez-vous documenté les impacts sur le tourisme de ces parcs? Le cas échéant, quels sont vos constats ?

- Non, nous n'avons pas documenté de manière globale les impacts des parcs éoliens sur le tourisme. Nous procédons aux analyses de recevabilité des études d'impacts de projets éoliens pour lesquels la contribution de notre ministère est sollicitée afin d'émettre un avis d'expert. Ces analyses sont ainsi réalisées à partir des rapports d'études d'impact sur l'environnement qui sont déposés au MELCCFP pour chaque projet à l'étude.

Au niveau touristique, ces analyses s'appuient sur :

- La mise en contexte des zones d'études concernées et l'identification des principales activités touristiques situées à l'intérieur de celles-ci;
- Les principaux impacts appréhendés pendant les travaux de construction, d'exploitation et de démantèlement des parcs éoliens sur ces activités touristiques; et
- Les mesures d'atténuation prévues pour réduire ces impacts.

Ces informations extraites des rapports d'études d'impact sont ainsi recensées à l'intérieur d'une note exécutive visant à prendre position sur le projet et émettre l'Avis d'expert demandé. Les associations touristiques régionales (ATR) concernées par les projets à l'étude sont aussi systématiquement consultées et ont ainsi l'occasion d'identifier d'autres enjeux significatifs à soulever qui ne seraient pas mentionnés dans les études d'impact.

Question 2 :

Disposez-vous de données concernant les répercussions des parcs éoliens sur les entreprises touristiques situées à proximité de ceux-ci ?

- Nous ne disposons pas de données spécifiques concernant les répercussions des parcs

éoliens sur les entreprises touristiques situées à proximité de ceux-ci. Cependant, selon les analyses réalisées des projets de parcs éoliens pour lesquels notre ministère a été sollicités pour émettre un avis d'expert, les principaux enjeux soulevés concernent généralement les aspects suivants :

- Impacts sur la qualité des paysages;
 - Restrictions d'accès et impacts prévus sur l'achalandage des routes et sentiers touristiques;
 - Risques à l'égard des touristes pratiquant des activités récréotouristiques à proximité de parcs éoliens (p.ex. : sentiers de randonnée, sentiers de motoneige et VTT); et
 - Perturbations, bruits et autres dérangements pouvant nuire à certaines activités touristiques situées en milieux naturels à proximité des parcs éoliens (p.ex. : parcs régionaux, pourvoiries)
- Au-delà des impacts et des répercussions des parcs éoliens sur le tourisme, ceux-ci peuvent aussi représenter des opportunités de développement touristique. Les parcours d'interprétation du [Projet Éole](#) et du [Circuit des Éoliennes de l'Érable](#) en sont notamment des exemples.

En espérant que le tout réponde à votre besoin.

Au plaisir,

Frédéric Desjardins, MBA

Secrétaire général

Ministère du Tourisme

Bureau 400

900, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 2B5

Télécopieur : 418 643-3311

Frederick.desjardins@tourisme.gouv.qc.ca

www.tourisme.gouv.qc.ca

bonjourquébec     